

Association LP * SchKG-Vereinigung

Association pour le droit des poursuites et de la faillite
Vereinigung für Schuldbetreibungs- und Konkursrecht

L'Association pour le droit des poursuites et de la faillite (Association LP) / Vereinigung für Schuldbetreibungs- und Konkursrecht (SchKG-Vereinigung) a été fondée en 1998. Elle a pour but de promouvoir la recherche et la pratique dans le domaine du droit de la poursuite pour dettes et de la faillite. L'Association se veut l'interprète du monde académique et des praticiens de l'exécution forcée; elle est régulièrement consultée à l'occasion des consultations organisées dans le cadre des procédures de révision législatives. Elle tient une assemblée générale annuelle avec la participation de deux conférenciers, suivie d'un apéritif et d'un dîner. Elle entretient des contacts avec des organisations internationales similaires. L'Association LP est ouverte à toute personne qui, dans le cadre de ses activités, est aux prises avec des questions relevant du droit de la poursuite et de la faillite. Elle permet à chacun de ses membres d'établir des contacts au-delà de son propre milieu professionnel. L'association accorde un soin particulier à ce que ses membres proviennent de toutes les régions du pays et veille à favoriser les contacts au-delà des frontières linguistiques. La cotisation annuelle est de CHF 60.- pour les membres individuels.

Déclaration d'adhésion

Le/la soussigné(e)

Nom*:

Prénom*:

Titre:

Profession:

Société:

Rue / N°*:

NP / Lieu*:

E-Mail:

* = Champ obligatoire

Prière de remplir le formulaire en caractères d'imprimerie

déclare par la présente adhérer à l'Association pour le droit des poursuites et de la faillite
(Association LP) / Vereinigung für Schuldbetreibungs- und Konkursrecht (SchKG-Vereinigung).

....., le
(signature)

Veuillez adresser la présente déclaration (si possible avec une carte de visite) à:

Vincent Jeanneret, Schellenberg Wittmer SA, 15 bis, rue des Alpes, Postfach 2088, 1211
Genève 1